



Bordeaux, le 7 septembre 2012

Monsieur le Directeur Académique,

En ce jour de CAPD du 4ème mouvement nous avons le recul de ces quelques jours de rentrée pour vous alerter de manière solennelle sur la direction d'école, privée d'aide administrative. La situation n'a cessé de se détériorer depuis 2006 date de la signature du protocole d'accord sur la direction mettant fin à 6 années de grève administrative. A cette date, 580 écoles volontaires (1/2 école) disposaient d'Emplois de vie scolaire. En juin 2011, elles n'étaient plus que 254, 1 école sur 4. En septembre 2011, seuls 57 EVS étaient recrutés et les mesures électoralistes de début juin n'ont porté le nombre qu'à 182 en juin 2012. En cette rentrée, 60 EVS assistent un directeur d'école, pour plus de 900 écoles girondines. Aucun autre recrutement n'est prévu. Nous sommes à l'unité près dans la même situation que l'an dernier. Notre consigne syndicale aux directeurs d'école est claire : « Bien reçu je fais ce que peux ».

Il y a là, Monsieur le Directeur Académique, tous les germes d'un conflit avec le Ministère de l'Education nationale si des signaux ne sont pas donnés tant la colère des directeurs d'école monte.

Tant que les contrats aidés ne seront pas fléchés « aide administrative » ou « handicap », les besoins d'accompagnement des enfants en situation de handicap (70 supports surconsommés) continueront de grignoter l'enveloppe direction d'école. Le manque de moyen conduit à choisir entre appliquer la loi de 2005 ou le protocole d'accord. Dans ces temps difficiles pour les directeurs d'école une mesure transitoire telle que la dispense d'Aide personnalisée, prise par le DASEN pourrait apaiser les esprits.

**Les élus à la CAPD : Céline Gravellier, Guillaume Canton, Marianne Favier, Virginie Merle**